

Camilien Houde prend la parole

Gilles Boileau

Volume 10, numéro 3, février 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11047ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (2005). Camilien Houde prend la parole. *Histoire Québec*, 10(3), 34–36.

Camilien Houde prend la parole

Par GILLES BOILEAU

Fils de meunier, gérant de banque, vendeur d'assurances, voyageur de commerce, c'est surtout comme maire de Montréal et personnage politique de grande renommée que nous connaissons Camilien Houde. Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique, chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix d'Italie, il a quand même été interné quatre ans (1940-1944) dans un camp, à Petawawa, en Ontario, gracieuseté de Sa Majesté la reine d'Angleterre, pour s'être opposé publiquement à la conscription. Dès son retour triomphal à Montréal, il entreprit un long règne de 10 ans à la mairie de sa ville. Mais on oublie trop souvent qu'il fut aussi député tant à l'Assemblée législative, où il fut quelques années chef du parti conservateur et chef de l'Opposition, qu'à la Chambre des communes où il siégea comme indépendant de 1949 à 1953.

Au total, entre 1923, année où débuta sa carrière publique, et 1953, l'année de son retrait, il subit autant de revers qu'il connut de victoires. Politicien habile, un tantinet démagogue, il fut un grand tribun et ses interventions publiques étaient toujours redoutées de ses adversaires. Nous nous en tiendrons dans ces quelques pages à une brève analyse de l'intervention qu'il fit à l'Assemblée législative, le 17 janvier 1929, à l'occasion de l'adresse en réponse au discours du trône. L'honorable Louis-Alexandre Taschereau était alors premier ministre, entouré de 73 de ses députés et thuriféraires libéraux, de neuf conservateurs et de deux indépendants. M. Houde était à la veille de succéder à Arthur Sauvé comme chef d'Opposition.

Ce fut un long, bien long discours. Il dura trois heures selon ce qu'en dirent les journaux. Mais connaissant l'éloquence de l'orateur, on ne dut pas trouver le temps trop long sur les banquettes... sauf peut-être dans le cas des ministres qui auraient pu se sentir visés par les propos du député montréalais. C'est sans doute avec un certain sourire que l'orateur, dès ses premières paroles, s'inquiéta de la santé des membres de la famille royale qui, par un fâcheux hasard, semblaient tous malades à ce moment-là. Mais aussitôt les fleurs distribuées – même à l'orateur de la Chambre, M. Francœur – le député de Montréal-Sainte-Marie entreprit de faire «une récapitulation de l'état de choses actuel».

Mais il ne se lança pas immédiatement dans une longue diatribe à l'endroit du gouvernement. Non, il prit le temps de

ridiculiser le proposeur de l'adresse, le ministre de l'Agriculture, M. Caron, qui dans une envolée oratoire de fort mauvais goût avait voulu valoriser les actions du gouvernement en le comparant symboliquement à «une femme se tenant aux sommets»... d'où la nécessité pour les humains (et dans ce cas les députés) de transformer leur vie en une constante quête des sommets. Quelques-uns comprirent peut-être le sens de l'intervention du proposeur, mais rien n'est moins sûr. Camilien, lui, en profita, sachant que le ridicule, contrairement à ce qu'on dit parfois, est une arme redoutable.

Une analyse troublante de la situation

Connaissant la façon de dire et de faire de M. Houde, on aurait pu penser qu'il aurait émaillé son intervention de quelques pas-

sages plus légers, mais il n'en fut rien. Au contraire, il y alla d'une critique sévère des actions du gouvernement et se permit plusieurs suggestions susceptibles, selon lui, d'améliorer le sort des citoyens de cette province. Il prononça un vibrant plaidoyer à saveur socialiste, ce qui sembla l'étonner lui-même et surtout confondre les libéraux installés confortablement au pouvoir depuis bientôt dix ans. Dans sa grande clairvoyance, Camilien Houde tenait dès cette époque des propos que ne renierait pas aujourd'hui tout député conscient de son véritable rôle et de son serment d'honneur.

Fidèle en cela aux préoccupations du parti conservateur, M. Houde commença par s'interroger sur le sort des campagnes et de la population rurale. Constatant un fort mouvement d'exode rural aux conséquences néfastes sur le bien-être des habitants et devant les campagnes qui continuaient de se vider, il fit diverses suggestions. Il insista auprès du ministre de l'Agriculture, M. Caron, afin qu'il trouve le moyen «d'empêcher les primeurs américaines de venir encombrer notre marché», ce qui permettrait aux maraîchers locaux de mieux vivre. Mais M. Houde se demandait surtout comment il se faisait que le gouvernement, qui se vantait, à la veille des élections, d'accumuler des surplus mirobolants, ne venait pas en aide aux agriculteurs en leur permettant de s'acquitter de leurs dettes. Ç'aurait été là une forme de crédit agricole utile.

Après cette entrée en matière plutôt inoffensive, l'atmosphère de la Chambre devint rapidement plus tendue quand l'intervenant s'attaqua aux relations équivoques entre le premier ministre Taschereau d'une part et les «deux grands boss du papier» dans la province: le président de l'International Paper (M. Graustein) et le président de l'Association des manufacturiers de papier. M. Grant, le député du comté de Champlain, se sentit vexé quand M. Houde lui fit remarquer que l'International Paper avait bien peu de respect pour les gens de son comté en fermant son usine de Batiscan dès que les profits commençaient à baisser, faisant ainsi passer l'intérêt de la compagnie avant ceux de la col-

lectivité. M. Grant, voulant se montrer subtil et à l'abri de tout reproche, affirma (sans doute fort sérieusement) qu'il n'y avait pas d'usine à Batiscan... mais plutôt un moulin à scie dont il était lui-même le gérant.

Accusant l'International Paper de vouloir devenir un État dans l'État, il fustigea le ministre des Terres et Forêts, M. Honoré Mercier (le fils du «grand» Honoré Mercier) qui tentait de justifier l'action de son gouvernement en affirmant que «les limites n'étaient pas vendues mais qu'elles étaient louées». Tout ce qui comptait, ajouta M. Athanase David, le secrétaire provincial et député de Terrebonne, c'est qu'elles soient «bien exploitées». Comparant l'International Paper à une pieuvre gigantesque, M. Houde déplorait qu'elle soit en voie «de nous prendre tout ce que nos ancêtres nous ont laissé».

Ce qui choquait le plus M. Houde, c'était de voir l'état de servilité et de dépendance dans lequel se plaçait M. Taschereau devant ces compagnies omnipotentes. Que le premier ministre se rende à New-York pour rencontrer les dirigeants de cette entreprise l'humiliait profondément. Pour M. Houde, la meilleure et peut-être la seule façon de contrôler ces monstres et de récupérer nos richesses et de les exploiter à notre profit, c'était de leur refuser l'énergie dont ils avaient besoin. Cela aurait pu se faire en partie en créant une Commission hydraulique contrôlée par l'État.

Et le Labrador. Ce fut là aussi l'un des dossiers qui tenaient à cœur le député de Montréal-Sainte-Marie. Mais là encore c'est l'incurie des gouvernements de Québec et d'Ottawa qui fit que le Labrador ne fut pas attribué au Québec. Même si cette appartenance est nettement inscrite dans la géographie du pays. En résumé, «On a perdu le Labrador à cause de la négligence du gouvernement qui n'a pas bien préparé sa cause devant le Conseil privé». Invoquant de sordides questions de procédure, le premier ministre Taschereau refusa de discuter de ce sujet, disant qu'il le ferait plus tard, quand tous les membres de l'Assemblée auront en main les documents nécessaires... ce qui ne vint jamais.

Des arguments solides

Quand vint le temps de passer au dossier du procureur général, M. Houde en eut long à dire, lui qui venait de se faire «voler» son élection à la mairie de Montréal. Après avoir énuméré de nombreux cas de fraude et d'entorses à la justice commises souvent sous les yeux ou avec l'assentiment des autorités gouvernementales, M. Houde eut une courte empoignade avec le premier ministre qui, à court d'arguments solides



Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, devisant avec le maire Camillien Houde, lors d'une visite à l'hôtel de ville de Montréal en 1948. Ville de Montréal. Gestion des documents et archives.

et inattaquables, se complaisait à répéter à M. Houde «qu'il n'avait pas le droit de parler comme ça». Se substituant à l'Orateur de la Chambre, M. Taschereau exigea même de M. Houde qu'il retirât des paroles qui, semble-t-il, n'ont jamais été prononcées et que peu de députés avaient entendues. M. Houde se plia à la volonté de M. Taschereau en le prévenant qu'il les prononcerait quand même ailleurs à la première occasion. Quoi qu'il en soit, le député de Montréal-Sainte-Marie trouva le moyen de dire du premier ministre que parmi ceux qui font fi des libertés individuelles, il était de loin le champion.

M. Houde déplora aussi très vivement que le premier ministre soit farouchement opposé aux «pensions de vieillesse». Contrairement à ce que prétendait le chef

du gouvernement, il était faux et absurde de croire que ces pensions allaient «être de nature à détruire l'esprit de famille». M. Houde raconta qu'il fut profondément troublé quand il apprit, alors qu'on refusait d'instaurer un régime d'assistance aux personnes âgées, qu'on votait par ailleurs «une pension de 8 000 \$ pour le président de la Commission des liqueurs». Et pourquoi pas aussi venir en aide aux veuves et aux orphelins? Et les allocations familia-

les? Ce serait nécessaire «dans notre province. où il y a un plus grand nombre de familles nombreuses que partout ailleurs, où l'Église l'exige et l'État le réclame». En voulant mettre de l'avant toutes ces mesures, M. Houde reconnaissait qu'il faisait là «du bon socialisme».

Après avoir longuement insisté sur l'urgence qu'il y avait de prévoir une politique de protection des travailleurs, le député mit en doute l'intégrité et l'honnêteté de certains ministres qui ne se sentaient nullement gênés de se retrouver fréquemment en conflit d'intérêts. Si ces ministres avaient ne serait-ce qu'un minimum d'intégrité, ils «devraient cesser de diriger et de faire partie de toutes sortes de compagnies qui font affaire avec le gouvernement et qui viennent chaque année demander

des privilèges et réclamer de nouvelles fa-veurs au Parlement».

Signalons que le premier ministre Taschereau fut, pendant sa carrière, membre du conseil d'administration de la Banque d'économie de Québec, de la Banque Barclay, du Royal Trust, de la Molson Bank, de la Banque de Montréal, de la Sun Life Assurance, de la Metropolitan Life, de la Liverpool & London & Globe Insurance Co., de la Pioneer Insurance et de quelques autres... Ce qui assurait au total d'excellentes relations et apportait sans doute dans son escarcelle quelques grassouillets jetons de présence.

D'ailleurs, pour le premier ministre, la présence de ses collègues au sein de différentes compagnies – même celles qui exploitaient les richesses naturelles de la province – était pour lui un gage de compétence et de sage administration des biens de la collectivité. M. Houde ne comprenait pas comment le premier ministre ne s'indignait pas de voir que des ministres de la Couronne puissent posséder des intérêts dans des entreprises au bénéfice desquelles ils voteraient des lois. À ce propos qui se souvient du scandale du gaz naturel sous Duplessis?

Des ministres à l'honneur douteux

Dans son tour d'horizon des activités gouvernementales, M. Houde en vint ensuite à parler de l'«*éternel absent*» et «*génie administratif*» qu'était, selon lui, le ministre de la Voirie, l'honorable Joseph-Léonide Perron, titulaire d'un ministère qui avait la réputation de gaspiller effrontément les fonds publics et à qui on reconnaissait la triste coutume d'engager des gens d'une «*incompétence désespérante*». Personne ne sera surpris d'apprendre que déjà à cette époque, on disait de ce ministère qu'il était un véritable repère de «*patroneux*». Un exemple : le prix de la pierre concassée nécessaire à la confection des routes variait de \$1,10 à \$2,45 la tonne, selon la «*couleur*» du fournisseur.

Mais ce qui indignait le plus M. Houde, c'est de savoir que ce ministre faisait partie du conseil d'administration de maintes compagnies, grâce bien sûr à son prestige politique beaucoup plus qu'à son



Louis-Alexandre Taschereau

génie administratif. Et parmi toutes ces compagnies au sein desquelles il siégeait, il y avait, comme par hasard, la *Canada Cement Co. Ltd.* Il y avait bien aussi la «*Viau Biscuits Corporation Ltd*», mais de celle-là on ne parlait pas. Parmi les clubs sociaux dont faisait partie ce ministre, il y avait le *Old Colony Club*. Qui s'en surprendra? L'avocat Joseph-Léonide Perron fut ministre de la Voirie du 27 septembre 1921 au 24 avril 1929 alors que Taschereau en fit son ministre de l'Agriculture. Après tout, M. Perron ne possédait-il pas deux fermes dans l'ouest de l'île de Montréal. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, le 20 novembre 1930. On remarquera quand même que c'est seulement trois mois après le plaidoyer de M. Houde qu'on demanda à M. Perron de quitter le ministère de la Voirie.

La culture et l'éducation de M. Houde le prédisposaient parfois à certaines formes plus ou moins pernicieuses de démagogie. Malgré tout, ses propos étaient souvent fort justes. C'est le cas, par exemple, quand il pose la question de la localisation ou du site de l'Université de Montréal. Ainsi, grâce à lui, on apprend que Montréal avait offert un terrain dans l'est de la ville, au parc Maisonneuve, pour ériger les bâti-

ments universitaires. On n'aurait pas eu alors à dépenser des sommes folles pour creuser dans le roc, sans parler des facilités d'accès. Et Camilien eut cette phrase digne de lui... «*Non, l'est de Montréal, c'est bon pour les abattoirs, je suppose, et l'Université s'en va dans la montagne*». Sacré Camilien! Que dirait-il du CHUM à Outremont?

Poursuivant ses propos sur l'éducation, il fustigea le terrorisme et l'ingérence politique auprès de la jeunesse étudiante et dénonça avec vigueur «*cette tendance qui semble favoriser l'instituteur laïque au détriment de l'instituteur religieux*». Il voudrait convaincre la province que les frères et les sœurs «*n'ont qu'à leurs élèves à penser*» tandis que l'instituteur laïque a une famille et toutes sortes de préoccupations. Selon M. Houde, «*pour le cœur, pour le dévouement, rien ne vaut ces frères bien modestes... transmetteurs de valeurs morales*».

En conclusion, Camilien Houde, député de Montréal-Sainte-Marie, parla de lui... de sa pauvreté, de son affection pour le peuple, de son caractère que certains disaient violent, des attaques dont il fut la cible lors de la dernière élection à la mairie de Montréal alors que tous les ministres libéraux sont venus faire campagne contre lui. Mais tout au long de son exposé, Monsieur Houde demeura dans les limites de la bienséance et des convenances parlementaires. En un mot, il fit preuve, quoi qu'on dise, quoi qu'on pense, d'une grande dignité et ce fut tout à son honneur.

Il en fut bien autrement dans le cas du député de Montréal-Mercier, M. Anatole Plante, médecin de profession, qui tenta de répliquer à M. Houde, non pas en réfutant intelligemment les propos et opinions de ce dernier, mais en ayant recours aux plus basses insultes. D'ailleurs, ce petit monsieur donna sa véritable mesure et montra à tous qu'il était, au sein de son parti, l'exécuteur des basses œuvres. «*Après les injures et les insultes du député de Sainte-Marie, il ne convenait pas qu'un chef de parti s'abaisse à lui répondre*», disait-il. C'est donc ce M. Plante qui nous prouva que c'était lui le «*plus bas*».